

L'avant-projet définitif du cœur du village adopté

Le dossier du nouveau cœur de village a été abordé lors du conseil municipal du 15 juin. L'avant-projet définitif a été adopté.

Par **Ri.D.** - 23 juin 2022 à 15:27 - Temps de lecture : 2 min

 |  | Vu 193 fois



01 / 02

Le projet « Cœur de village », sur le site des anciennes écoles, vise à aménager une maison des associations, une maison de la musique, un espace de co-working et un café des aidants. DR/Aubry Lieutier Architectes



De nombreux points étaient à l'ordre du jour du conseil municipal du 15 juin. Très peu ont été appelés pour débats. L'un des points concernait l'approbation de [l'avant-projet définitif du cœur de village](#), sur le site des anciennes écoles, avec son parc arboré, un îlot de fraîcheur, une maison des associations, une maison de la musique... Il a été adopté avec cinq voix contre : trois voix émanant du groupe La Wantzenau de demain et deux du groupe La Wantzenau au cœur.

La Wantzenau de demain, par la voix de Françoise Boissière, explique : « Nous votons contre ce projet, à cause de son coût excessif de 6 millions d'euros. Ce n'est certainement pas une priorité dans le contexte économique actuel. »

Une nouvelle adjointe à la jeunesse

Un autre point était la création et l'élection d'un huitième poste d'adjoint, dédié à la jeunesse. Françoise Boissière pense qu'« il existe un décalage et un déséquilibre avec d'autres secteurs et il y a déjà une adjointe aux affaires scolaires, petite enfance, enfance et famille ». La maire, Michèle Kannengieser, estime a contrario que « la jeunesse est un public sensible, comme les seniors d'ailleurs, et qu'il faut imaginer l'avenir et planter une graine pour le futur ». C'est Alexandra Wagner qui a été élue adjointe à la jeunesse avec 23 voix pour et 5 bulletins blancs.

Le conseil municipal a désigné Michèle Kannengieser comme représentante aux assemblées générales de la société coopérative d'intérêt collectif Habitat de l'Ill. Lors de cette délibération, le groupe La Wantzenau de demain a quitté la salle, estimant que « c'était injuste à l'égard de Patrick Depyl qui avait été élu il y a deux ans pour représenter la commune au sein de ces instances » et que « de toute façon les élus d'opposition ne sont pas bien vus ».

Prochain conseil municipal : mardi, 27 septembre à 20 h.